

LAMAZIÈRE-BASSE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8
SEPTEMBRE 2016 N° 2016/7

L'an deux mille seize, le **8 septembre**, à 20 heures
15, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous
la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Roselyne
LACOTE, Christophe BOYON, Adjoints, Patrick
LAPORTE, Héléne COURTOIS, Dominique BREUIL,
Elodie DARTIGUEPEYROU, Conseillers.

Absents excusés : Philippe LABEL, donne
procuration à Roselyne LACOTE, Nadège GUILLE,
donne procuration à Patrick LAPORTE.

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

Approbation du Conseil Municipal du 12 juillet 2016

Admission en non valeur de recettes irrécouvrables

Exercices 2011 et 2012 – Montant : 308,61 € (eau, loyer)

9 votants : 9 votes pour

Achat terrain M. MELON

Parcelle AI 136 (zone de captage, Montsour 1) – superficie : 66 a 47 ca – Montant : 1 000 €.

La vente est traitée par l'étude de Maître VIGNAL (les frais sont évalués à 190 €)

9 votants : 9 votes pour

Coupe de bois, ONF

1 - L'ONF, qui gère la forêt communale, propose pour l'exercice 2017 la coupe rase de la parcelle 3D (parcelle cadastrale n° F 168), lieu dit La Nouaille Nord, contenance de 0,49 ha, peuplement : épicéas communs. Le volume est estimé à 190 m³ pour un montant entre 5 000 et 7 000 €. Comme il s'agit d'une zone humide, la parcelle serait replantée en aulnes.

9 votants : 9 votes pour

2 - La vente sera confiée à l'ONF

9 votants : 9 votes pour

Questions diverses

Mise en place d'un système de chloration et réfection de la tuyauterie du château d'eau de la Zotte

Le devis de la société Hydrau Elect, d'un montant de 16 100,50 € a été accepté. Les travaux commenceront cet automne.

Rezo-Pouce

Mise en place d'un réseau pour le co-voiturage dans le cadre de l'Agenda 21 par la Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne. Le principe : les conducteurs et les personnes à la recherche d'un transporteur s'inscrivent (Office de Tourisme de Neuvic et Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne). Le conducteur portera sur son pare-brise un badge, les personnes désirant être transportées se tiendront à des points de ramassage (pour Lamazière-Basse, ce serait à proximité du cimetière).

Arrêté d'interdiction

Un arrêté d'interdiction d'utilisation de néonicotinoïdes (tueurs d'abeilles) autour de ruches sera pris sur la commune.

Offre d'emploi de femme de ménage

La date limite de réception des candidatures à l'emploi de femme de ménage (bâtiments communaux, 7 h par semaine, début du contrat : 1^{er} novembre) a été fixée au jeudi 13 octobre.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 14 octobre 2016 à 20 heures 15

